

Le 13 novembre 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'ARC Syndicat Mixte et la Région Rhône-Alpes s'engagent pour l'avenir du Genevois français Quatre priorités régionales pour le Genevois français

Jeudi 13 novembre, à Ambilly, **Jean-Jack QUEYRANNE**, Président de la Région Rhône-Alpes et **Jean DENAIS**, Président de l'ARC syndicat mixte ont dressé le bilan du **Grand projet Rhône-Alpes** (GPRA) de l'agglomération franco-valdo-genevoise (11,5 M€ de crédits régionaux alloués entre 2008 et 2014). Dans la perspective de la transformation de l'ARC en pôle métropolitain, ils ont confirmé la volonté commune d'un nouveau partenariat territorial en faveur de l'avenir du Genevois français.

La construction de ce nouveau partenariat entre la Région Rhône-Alpes et l'ARC Syndicat Mixte s'articulera autour de 4 domaines prioritaires :

- ⊙ le développement de l'offre de **transports en commun** et des projets innovants ;
- ⊙ **l'aménagement durable** en favorisant l'accès à un logement abordable, la maîtrise du foncier et la transition énergétique ;
- ⊙ **la création d'emploi** de part et d'autre de la frontière à travers le développement économique, l'innovation et la relation à la Genève internationale ;
- ⊙ le développement de l'offre en **enseignement supérieur** et en **formation**.

« *Deuxième aire urbaine de Rhône-Alpes après le Grand Lyon, l'agglomération franco-valdo-genevoise est aussi un territoire très dynamique pour la création d'emploi et par sa démographie* » explique **Jean-Jack QUEYRANNE**. « *Une forte coopération entre les collectivités françaises est plus que jamais nécessaire pour porter collectivement les projets d'avenir et prendre part à la construction du Grand Genève* ».

L'agglomération franco-valdo-genevoise est aujourd'hui une réalité quotidienne pour les 80 000 travailleurs transfrontaliers et les plus de 20 000 actifs genevois installés en France. Pas moins de 550 000 passages aux frontières sont comptabilisés chaque jour.

Ces mouvements démontrent l'interdépendance des territoires, au-delà des frontières internationales et cantonales et sont à l'origine de besoins en termes d'infrastructures, d'équipements et de services.

**Jean DENAIS** : « *Le Grand Genève n'est pas une construction politique hors-sol, c'est une réalité quotidienne vécue par nos habitants. La transformation de l'ARC en pôle métropolitain vise un objectif simple : un ARC fort pour un Grand Genève fort. Le nouveau partenariat avec la Région Rhône-Alpes va nous aider dans cette démarche.* »

### Bilan du GPRA : un outil structurant pour le territoire

En novembre 2007, la Région Rhône-Alpes a accordé au Projet d'agglomération et aux projets portés par l'ARC Syndicat mixte le label de « Grand Projet Rhône-Alpes ». Entre 2008 et 2014, la Région Rhône-Alpes a consacré 11,5 M€ pour faire du Genevois français un véritable bassin de vie et d'emploi.

Grâce aux financements de la Région, ce sont 130 projets qui ont ainsi pu être initiés sur le Genevois français (périmètre de l'ARC syndicat mixte) entre 2008 et 2014. Ceux-ci veillent à l'aménagement durable et équilibré du territoire. Ils ont notamment permis :

- de **favoriser la démarche de coopération** entre les territoires de l'Ain et de la Haute-Savoie, initiée avec l'ARC, en rendant visible et efficace (car concentré sur des objectifs prioritaires) l'intérêt portée par la Région pour le territoire du Genevois français ;
- de **structurer le territoire en termes d'offres de transports**, d'aider au développement des mobilités douces et de favoriser l'intermodalité (Etoile Annemasse Genève, CEVA RER franco-valdo-genevois, projet de création de lignes de tramway transfrontalières, etc.) afin de **faciliter les déplacements des habitants et des travailleurs transfrontaliers** ;
- le **développement cohérent de sites stratégiques**, notamment autour des gares principales du réseau RER franco-valdo-genevois (pôles gare de Bonneville, Bellegarde, Thonon-les-Bains, Reigner, La Roche-sur-Foron, Etoile Annemasse Genève, Porte sud de Genève, etc.) ;
- de participer au **développement économique du territoire, au transfert de savoirs** et au **développement de l'offre de formation** (le Cercle de l'innovation dans le Pays de Gex, Biopark d'Archamps Technopole, la création de la « Cité des métiers » du Grand Genève, réseau multi-sites transfrontaliers, la Cité de la solidarité internationale, pôle d'accueil et de rencontre dédiés aux organisations de solidarités internationales, etc.) ;
- de **rééquilibrer l'offre de logement** (Ecoquartiers, interventions foncières, etc.) ;
- de **préserver et valoriser l'environnement** (programme agricole d'agglomération, plan paysage, élaboration de contrats corridors biologiques, etc.) ;
- le **rayonnement culturel et international** de l'agglomération.

### L'ARC Syndicat Mixte et le GPRA

Le GPRA a contribué au renforcement de l'ARC Syndicat Mixte. Cette structure rassemble 120 communes et 9 intercommunalités impliquées dans le développement du Grand Genève. A l'origine simple association, elle est devenue Syndicat Mixte en 2010. La nouvelle assemblée a décidé, le 9 octobre dernier, d'engager **le processus de transformation de l'ARC en Pôle métropolitain. Cette transformation permettra la montée en puissance du Grand Genève.**

Les objectifs de l'ARC sont simples : structurer le bassin de vie transfrontalier à travers le Grand Genève, initier des actions d'intérêt métropolitain pour tirer parti des atouts de notre métropole internationale, résoudre les dysfonctionnements et les déséquilibres du territoire, peser efficacement dans les négociations quotidiennes avec les autorités genevoise, vaudoise et fédérale et construire avec elles. L'ARC est présidé depuis juin 2014 par Jean DENAIS, Maire de Thonon-les-Bains et premier Vice-président du GLCT Grand Genève.